

MOTION INTERCOMMUNALE CONCERNANT LE TRACE DE LA LIGNE A GRANDE VITESSE AIX-NICE

Lors de sa séance du 21 mars 2005, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes du Val d'Issole, réuni sous la présidence de Monsieur Benjamin PHILIP, évoque le projet du tracé de la ligne à grande vitesse AIX-NICE.

Considérant

- * les nuisances environnementales dans des sites encore préservés,
- * la menace sur l'équilibre naturel et hydrologique de notre plaine,
- * l'atteinte à l'environnement, apportée sur le territoire de la Communauté de communes du Val d'Issole,

Refusant

- * la mise en difficulté certaine, et la disparition probable des activités agricoles et viticoles qui représentent la vie économique du plateau de l'Issole,

S'inquiétant

- * de pertes patrimoniales pour les propriétés situées à proximité immédiate de la LGV,

Rappelant

- * que le territoire de la Communauté de communes du Val d'Issole est essentiellement à vocation agricole, que les viticulteurs ont réalisé des investissements qui ont demandé d'énormes efforts pour restructurer leur vignoble et améliorer les méthodes de vinification afin d'accéder à l'appellation « Coteaux varois »,
- * qu'il sert de « poumon vert » à l'agglomération toulonnaise,
- * que grâce à la politique de protection d'une zone naturelle et cultivée, menée par les communes depuis de nombreuses années, il offre à ses habitants un environnement de qualité,

La Communauté de communes du Val d'Issole

**REJETTE LE TRACE D'UNE LIGNE A GRANDE VITESSE
TRAVERSANT LE PLATEAU DE L'ISSOLE**